

INFORMATION A L'ENSEMBLE

DES COMMUNES

Bofflens, août 2017

Livraisons de matériaux inertes par les privés

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs mois, nous avons constaté une augmentation du volume livré par des privés à notre décharge de type « B » à Bofflens. Ceci concerne surtout de petites quantités acheminées avec voitures et remorques, impliquant un flux de véhicules et de personnes qui devrait être réservé aux poids lourds et professionnels.

Pour des raisons de sécurité sur le site, de respect des normes imposées par le permis d'exploitation et de logistique, nous avons pris la décision à daté de ce jour, de ne plus accepter les livraisons **inférieures à 2'000 kilos** effectuées directement par des privés.

Nous vous prions de bien vouloir informer vos citoyens et de les diriger vers des centres de collectes agréés, notamment : dépôt AVJ SA à Eclépens, Transvoirie à Orbe, ZIP à Grandson, Strid SA à Yverdon-les-Bains ou autres déchetteries régionales.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et demeurons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire souhaité.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Avis sans signature